

L'actualité en bref

Le Bon Diagnostic Carbone : une opportunité pour tous



Le Bon Diagnostic Carbone est un dispositif proposé dans le cadre du plan de relance, il permet de prendre en charge à hauteur de 90 % un bilan carbone et un accompagnement autour de ce

dernier. Au départ réservée aux jeunes installés, la mesure est désormais ouverte à l'ensemble des agriculteurs, néanmoins les jeunes installés restent prioritaires.

Cette mesure comprend la réalisation d'un diagnostic carbone sur l'exploitation qui permet d'estimer l'ensemble des Gaz à Effet de Serre (GES) émis sur l'exploitation ainsi que ceux qui y sont stockés, pour établir l'empreinte carbone (Empreinte Carbone = total GES émis - total GES stockés).

A partir du bilan carbone réalisé, un plan d'action est élaboré pour réduire l'empreinte carbone de l'exploitation et optimiser le revenu.

C'est une belle opportunité pour apprécier les possibilités de s'inscrire dans une démarche de vente de crédit carbone.

Contact : Agence Armagnac-Adour (cf. page 19)